

Luc Ferry doit négocier sans délai

Le conseil syndical national du SNPDEN des 13 et 14 novembre dernier a comme d'habitude effectué un travail considérable qui s'est concrétisé par des motions, textes d'orientation et contributions issus de la réflexion de nos habituelles commissions, métier, pédagogie, carrière et vie syndicale. Ce numéro de *Direction* en fait état. Cet apport permanent indique que le SNPDEN est bien le syndicat des personnels de direction qui porte un projet cohérent pour le service public d'éducation.



Mais ce conseil syndical national a surtout été le révélateur de l'exaspération des personnels de direction face à leurs conditions de travail, face au refus du ministère de l'éducation nationale d'ouvrir des négociations. C'est donc bien la question de notre métier qui a été au centre des discussions. Si notre statut a permis et permettra des avancées de carrière pour tous les personnels, l'application de notre protocole reste incomplète et surtout nos missions et nos domaines d'activité sont très éloignés de ceux prévus par notre référentiel de métier.

En partie, il est vrai, parce que nous ne nous le sommes pas encore totalement approprié mais plus encore parce que nous n'avons pas les moyens et le temps de diriger. Les moyens manquent en personnels de direction et attachés de direction, en personnels d'aide à l'éducation et de surveillance, en personnels infirmiers et assistants de services sociaux, en personnels de maintenance informatique et de sécurité.

La politique annoncée du gouvernement en restriction de l'emploi public, dont le budget 2003 est annonciateur, ne peut que renforcer nos inquiétudes. Par ailleurs des tâches nouvelles nous sont souvent imposées dans les établissements et les positions tatillonnes prises par certains de nos échelons intermédiaires aggravent cette situation. La concertation sur notre ARTT n'a toujours pas commencé alors que les ministres successifs ont su négocier avec d'autres catégories de personnels. Enfin, le cabinet du ministre a proposé un projet de circulaire sur les permanences hors de la présence des élèves et pendant les vacances qui est une véritable provocation, ignorant notre référentiel de métier et laissant croire que nous relevons des décrets ARTT des 14 et 15 janvier 2002 que nous n'avons jamais négociés.

Pour toutes ces raisons le SNPDEN sera dans l'action dans toutes les académies dans la semaine du 2 au 8 décembre. Il appelle les personnels de direction à manifester le 8 décembre, afin d'exiger du ministre, Luc Ferry, l'ouverture de négociations immédiates, sur les conditions d'exercice de notre métier, sur notre ARTT, sur la réécriture négociée de la circulaire de « vacances », sur la création des postes nécessaires à nos missions.

Philippe GUITTET

Éditorial **3**
Agenda
Décisions BN

5 **Actualités**
Mouvement 2003

Élections **12**
professionnelles

12 **CSN**
Intervention du
secrétaire national
Intervention des SA
Les commissions
Les membres du CSN

40 **CPGE**

Europe **42**
Visite en Guyane
Parole à...

12 **Questions**
réponses...
Expression d'artiste

Index des annonceurs

INCB	2
ALISE	64

SNPDEN : 21 rue Béranger, 75003 Paris
Téléphone : 01 49 96 66 66 Fax : 01 49 96 66 69
Mél : siege@snpden.net
Directeur de la Publication : Philippe GUITTET
Rédacteur en chef : Annie Prévost
Rédacteur en chef adjoint : Marcel Jacquemard
Secrétaire de rédaction : Joëlle Torres
Conception : CIE/Lawrence Bitterly, Paris, Johannes Müller
Réalisation : Johannes Müller
Publicité : Espace M • 04 92 38 15 55
Chef de Publicité : Fabrice Mauro
Impression : Imprimerie SIC, 5/7 rue Claude Chappe 77 400
Lagny – Tel : 01 64 12 17 17
Direction – ISSN 6-5 294
Commission paritaire de publications
et agence de presse
1 798 D 73 S du 11 mars 1993
Direction n° 104
Mis sous presse le 19 novembre 2002
Abonnements : 35 € (10 numéros)
Prix du numéro : 3,80 €